

SYNERLIS présente

Animer Le CHSCT : Aspects pratiques et juridiques

par Eric VAN AERDE, Expert et Arnaud GOREZ, Juriste

Le Vendredi 30 Janvier 2009 de 9 heures à 17 heures 30

Dans la salle CATHEDRALE du Domaine des Cigognes - Départementale 917 - Lieu Dit Pont Thibaut - ENNEVELIN- (LILLE)

<http://www.domainesdescigognes.fr>

Accueil 8 heures 45

Frais de formation : 495 EUR HT / Participant

Animée par un duo composé d'un expert reconnu en Hygiène sécurité, Eric VAN AERDE et d'un juriste , Arnaud GOREZ, cette formation aura pour but de vous donner "toutes les ficelles juridico-pratiques" afin d'animer et de faire vivre efficacement votre Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), tout en en mesurant les enjeux.

Attention, compte tenu de l'aspect pratique de cette formation, le nombre de stagiaires sera limité.

Objectif :

Savoir animer avec efficacité et faire vivre le CHSCT
Entretien et perfectionnement de connaissances (Module Occupant – Maîtrisant).
Remise aux stagiaires d'un support électronique.

Public :

Toute personne qui aura vocation à animer le CHSCT, Médecins du travail, DRH, Directeurs de relations sociales et syndicales, Juristes en droit social

Pédagogie et validation :

Exercice pratique
QCM de validation finale

Programme détaillé :

Le risque santé et sécurité pour l'entreprise

Evolution des risques dans l'entreprise
Tenir ses indicateurs

Le rôle du CHSCT au cœur des législations du travail et de la sécurité sociale

L'histoire du CHSCT : une instance en évolution
La législation et la réglementation applicable au CHSCT
La mise en place, la composition et le renouvellement du CHSCT

Le rôle à donner au CHSCT

Les différents rôles du CHSCT
Les compétences en fonction des matières
Les compétences vis-à-vis des personnes

Bâtissons ensemble l'agenda et le mémento des missions du CHSCT

Analyse des missions
Travail de réflexion autour des dossiers à constituer auprès du CHSCT
Synthèse : A quels moments et sur quels dossiers faut-il faire intervenir le CHSCT ?

Donner aux CHSCT les moyens ?

Le contenu des informations à remettre au CHSCT
Les moyens matériels, jusqu'où doit-on réellement aller ?
Former les membres du CHSCT : quelle formation et quel organisme ? Qui paie ?
Mobiliser un expert auprès du CHSCT : Choix et limites de l'expert

Animer les réunions du CHSCT

Inviter les participants
Planifier les réunions du CHSCT ; Où, quand et comment ?
Convoquer, établir l'ordre du jour, Préparer la réunion
La phase d'animation : le rôle du Président du CHSCT
Le procès verbal de réunion

Entretenir des rapports avec l'extérieur

Avec les autres instances de représentation du personnel
Avec l'inspecteur du travail
Avec le Service de Prévention de la CRAM

Délit d'entrave et protection des membres du CHSCT

Délit d'entrave
Protection

QCM de validation finale